



Exhibition d'animaux

Demande d'autorisation

- exhibition
 exposition d'animaux
 publicité au moyen d'animaux

Article 13 de la loi fédérale sur la protection des animaux du 16 décembre 2005 (LPA, RS 455).

Articles 103 à 107 de l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux du 23 avril 2008 (OPAn, RS 455.1).

Articles 3 alinéa 3, 7, 9, 10 et 11 du règlement cantonal d'application de la loi fédérale sur la protection des animaux du 15 juin 2011 (RaLPA, M 3 50.02).

Articles 27 à 31 de l'ordonnance sur les épizooties du 27 juin 1995 (OFE, RS 916.401).

Formule à retourner à l'adresse ci-dessous

Service de la consommation
et des affaires vétérinaires (SCAV)
Quai Ernest-Ansermet 22
Case postale 76
1211 Genève 4 Plainpalais

1 Désignation et siège commercial	2 Lieu de détention des animaux s'il diffère du point 1 (succursale, station de quarantaine, etc.) 1283 Dardagny, pâturage 1281 Russin, pâturage
3 Nom, prénom, adresse privée et profession du responsable du commerce zoologique Ursula Bivans Rte du Mandement 333 1281 Russin Artisane - ânière Tél. : 079 750 69 07	4 Vétérinaire compétent pour les contrôles
5 Effectif et formation du personnel chargé des soins aux animaux / Nombre de gardiens d'animaux avec certificat fédéral de capacité 1 propriétaire éleveur	
6 Liste des animaux et descriptif détaillé de l'utilisation (exposition, manipulation, etc.) des animaux, lieu(x), date(s), horaire, etc. Deux ânes : Nacho, UELN 756018001073377 – Pancho, UELN 756018001073384 Balades à dos d'ânes	
7 Dimensions, structure et aménagement des locaux, dimensions des enclos (éventuellement joindre un plan)	
8 Assurance RC englobant le risque inhérent à la détention d'animaux (uniquement pour les animaux dangereux) Compagnie Helvetia Police N° 40.005.951 Durée de l'assurance jusqu'au 31.12.2019 Somme assurée : CHF 3 000 000	9 Autres indications (date d'ouverture)
10 Lieu et date	11 Signature Le-la soussigné-e atteste avoir connaissance de la législation sur la protection des animaux régissant la détention et le commerce des animaux mentionnés sous point 6.

<p>12 Point rempli par le SCAV</p> <p>Demande concernant l'autorisation N°</p>	<p>13 Sceau et signature du service chargé de délivrer les autorisations</p>
---	---